

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

En vigueur au 1er Octobre 2026

ARTICLE 1 – Champ d'application et mentions légales

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations de services proposées par **Séverine BUROT - Les Elixirs de Siv, Entrepreneur Individuel**, immatriculée sous le numéro SIREN **904498466**, dont le siège social est situé au **10 rue du 19 mars 1962 04210 Valensole**.

- **Contact** : 06.38.91.78.26/ elixirsdesiv@gmail.com
- **TVA** : TVA non applicable, article 293 B du CGI

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant sa prise de rendez-vous ou sa commande.

ARTICLE 2 – Nature et cadre des prestations (Naturopathie, Ayurvéda et Massages)

Le Prestataire propose des prestations d'accompagnement holistique et de bien-être combinant plusieurs approches :

1. **L'accompagnement en naturopathie classique et hygiène de vie ayurvédique** : Consultations, bilans de vitalité, évaluations de la constitution ayurvédique (Prakriti / Vikriti), conseils personnalisés en nutrition, phytothérapie, micronutrition, gestion du stress et rituels de vie traditionnels
2. **Les massages bien-être** : Techniques manuelles corporelles de relaxation et de lâcher-prise, incluant le massage traditionnel ayurvédique **Abhyanga** aux huiles chaudes

Avertissement important (Cadre légal et exercice illégal de la médecine) :

Conformément à l'article L. 4161-1 du Code de la santé publique, l'ensemble des prestations proposées n'ont **aucune visée médicale, thérapeutique ou paramédicale**. Les bilans, évaluations de constitution et conseils donnés par le Prestataire ne constituent en aucun cas un diagnostic médical, une prescription, ou un protocole de traitement. Les termes "bilan" ou "constitution" sont utilisés exclusivement dans une démarche d'accompagnement au bien-être général. Le Client est expressément invité à poursuivre son suivi médical habituel et à ne jamais interrompre un traitement en cours sans l'avis de son médecin traitant.

Nature de l'engagement (Obligation de moyens) :

L'accompagnement proposé repose sur une obligation de moyens et non de résultat. Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre l'ensemble de ses compétences (naturopathie et traditions ayurvédiques) pour guider le Client. Les résultats dépendent de l'implication du Client dans la mise en œuvre des conseils d'hygiène de vie. Le Prestataire ne garantit aucune guérison ni disparition de symptômes.

* Toutefois, les résultats (retrouver de l'énergie, amélioration du confort de vie) dépendent étroitement de la mise en pratique des conseils par le Client lui-même.

* Le Prestataire ne peut garantir aucun résultat chiffré, aucune guérison, ni aucune disparition de symptômes.

ARTICLE 3 – Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs des consultations et des massages sont indiqués en Euros et s'entendent Nets de taxe. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais la prestation sera facturée sur la base du tarif en vigueur au moment de la réservation

- **Moyens de paiement acceptés** : espèces, virement bancaire, carte bancaire
- **Forfaits et Bons Cadeaux** : Les forfaits ou bons cadeaux sont payables d'avance et ont une validité de **12 mois** à compter de leur date d'achat. Ils ne sont ni remboursables ni échangeables.

ARTICLE 4 – Prise de rendez-vous et conditions d'annulation

Les rendez-vous sont pris par téléphone, par e-mail ou via la plateforme de réservation en ligne **Jupi'Terre**

- **Annulation par le Client** : Tout rendez-vous peut être annulé ou modifié sans frais jusqu'à **48 heures** avant la date fixée. Passé ce délai, ou en cas de non-présentation, la prestation sera due ou le bon cadeau sera considéré comme perdu.
- **Retard** : En cas de retard du Client, la durée de la séance (consultation ou massage) pourra être écourtée d'autant afin de ne pas perturber les rendez-vous suivants, sans que le Client puisse prétendre à une réduction du tarif.

ARTICLE 5 – Droit de rétractation (Vente à distance)

Conformément au Code de la consommation, pour toute réservation effectuée à distance (Internet ou téléphone), le Client dispose d'un délai de **14 jours** pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs.

- Si la prestation de service (consultation en ligne ou massage) doit avoir lieu avant la fin de ce délai de 14 jours, le Client doit renoncer expressément à son droit de rétractation lors de sa prise de rendez-vous.

ARTICLE 6 – Utilisation de produits artisanaux en cabine et contre-indications

Dans le cadre de ses massages (notamment le massage Abhyanga), le Prestataire utilise des huiles végétales et des macérats huileux de plantes fabriqués de manière artisanale par ses soins. Ces préparations sont exclusivement réservées à un usage professionnel en cabine et ne sont pas proposées à la vente.

- Le Client s'engage à informer le Prestataire, avant le début de la séance, de son état de santé général et de toute allergie connue (plantes, huiles essentielles, fruits à coque, graines de sésame, etc.) ou contre-indication médicale (grossesse, troubles circulatoires, opérations récentes).
- Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de réaction cutanée ou allergique si le Client n'a pas signalé ses contre-indications au préalable, ou en cas de sensibilité imprévisible à un composant naturel.

ARTICLE 7 – Protection des données personnelles (RGPD)

Les données nominatives collectées (nom, prénom, coordonnées, données de santé partagées lors du bilan de vitalité) sont nécessaires à la gestion des rendez-vous et au suivi personnalisé du Client. Elles sont conservées de manière confidentielle et ne sont jamais transmises à des tiers. Conformément au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données sur simple demande écrite auprès du Prestataire.

ARTICLE 8 – Règlement des litiges et médiation

En cas de litige, le Client s'adresse en priorité au Prestataire par écrit (e-mail ou courrier) pour tenter de trouver une solution amiable. Conformément aux articles L. 612-1 à L. 612-5 du Code de la consommation, si aucun accord amiable n'est trouvé dans un délai de un (1) mois, le Client consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation. Le Prestataire a choisi comme organisme de médiation la Société de la Médiation Professionnelle (SMP). Le médiateur peut être saisi : * Par voie postale : Société de la Médiation Professionnelle - Médiateur-Consommation-SMP - 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux * En ligne en remplissant le formulaire dédié : <https://mediateur-consommation-smp.fr>

À défaut d'accord amiable par la médiation, le litige sera soumis aux tribunaux français compétents.
